

**Portes  
ouvertes**



• N° 10 •

Juillet - Août 2004

• Journal d'omnipraticque dentaire •

Tceating Gesloten Verpakking	BELGIE - BELGIQUE
Autorisation de Fermeture	P.B. - P.P.
<b>B - 802</b>	<b>B - 802</b>

Périodique bimestriel destiné aux  
dentistes généralistes et spécialistes,  
aux étudiants en science dentaire,  
et à l'industrie dentaire  
Agréation P307013  
Tirage : 4.000 ex.

Bureau de dépôt : Adresse :  
Charleroi X JOD c/o COD  
Mass post B.P. 1091  
6000 Charleroi 1

**ENVOYÉ SPÉCIAL**  
LES JOURNÉES  
DENTAIRES  
INTERNATIONALES  
DU QUÉBEC

# Les 10 commandements du traitement de l'édenté total

**RÉALITÉS**  
au quotidien



**Jean-Paul  
Louis**

**CHARLEROI** SAMEDI 2 OCTOBRE 2004

**Cours de Rentrée**

# La consistance fait la différence



## VOCO Ionofil Molar AC Quick ciment verre ionomère immédiatement condensable

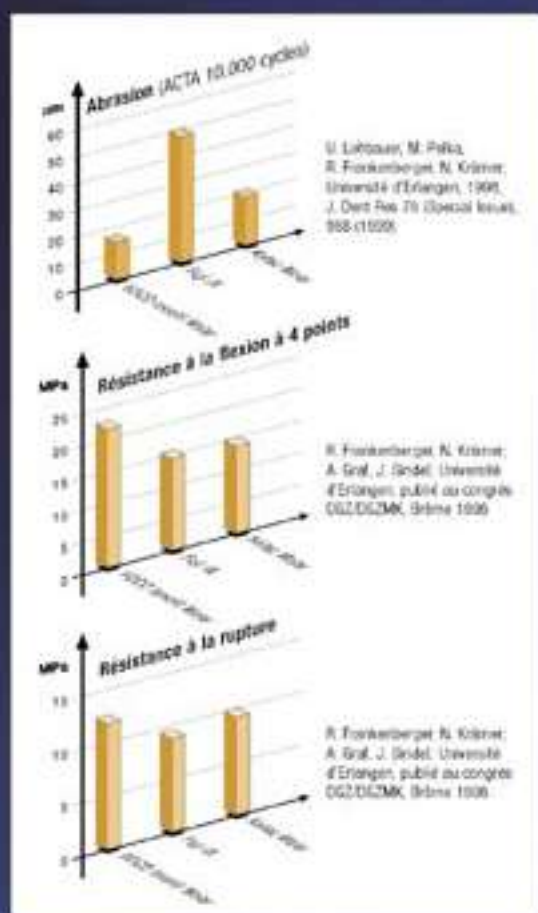
La consistance idéale de votre ciment  
est immédiatement disponible.  
Appliquer et condenser immédiatement.

Testez VOCO Ionofil Molar AC Quick:

- ▶ Consistance immédiatement condensable et non-collante
- ▶ Temps de prise rapide (seulement 2,5 min)
- ▶ Des obturations postérieures durables et des valeurs d'abrasion réduites
- ▶ En teintes A1, A3, B3 pour des restaurations esthétiques
- ▶ Résistance élevée à la compression et à la flexion
- ▶ Les capsules AC sont compatibles avec les appareils Aplicap



Demandez - nous  
maintenant votre  
échantillon gratuit!



VOCO Centre de Service:

Jacques Wouters - GSM 0495 - 22 39 22 - Tél./Fax 081 46 16 48

Quentin Montfort - GSM 0475 - 25 51 12 - Tél./Fax 02 64 43 834

P.O. Box 767 - 27457 Cuxhaven - Allemagne - Tél. +49 (47 21) 719-0 - Fax +49 (47 21) 719-140 - www.voco.com

Fuji IX est une marque déposée de GC America Inc.  
Ketac Molar est une marque déposée d'ESPE Dental AG  
Aplicap est une marque déposée d'ESPE Dental AG

# VOCO

La recherche scientifique créative





**Diplômés 2004  
Bienvenue  
dans la Profession !**

# Édito

## Rentrée 2004 : Vos décisions sont-elles prises ?

La Rentrée est souvent l'occasion de bonnes résolutions. C'est le moment où les jalons sont posés, pour une année réussie sur le plan de l'épanouissement professionnel. C'est aussi le moment de peser les choix qu'il faudra prendre pour améliorer sa pratique, et d'entreprendre le nécessaire afin de se mettre à l'abri de tout déboire administratif et de toute sanction.

Cette année encore, un grand nombre de choix se présentent au praticien de l'Art dentaire. Faut-il collecter des heures de formation continue dans le cadre du cycle de six ans pour le renouvellement de l'agrément comme dentiste généraliste ? Faut-il en profiter pour répondre aux impératifs de l'accréditation ? Est-il temps de remettre à jour son dossier de formation en radioprotection ? Faut-il se mettre en ordre vis-à-vis de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire ?

Le COD n'a pas de réponse toute faite à ces questions. C'est naturellement chaque praticien qui doit jauger les enjeux, relever les défis. Quelles que soient vos opinions, le seul souhait du COD est de mettre à votre disposition les outils nécessaires à la concrétisation de vos choix.

D'ici à la fin de l'année, le COD vous propose encore **15 heures** de formation continue agréée, **100 points** d'accréditation dont 40 dans le rare domaine 3, la certitude d'être en règle en matière de radioprotection, et toutes les **informations requises pour décider** d'une attitude vis-à-vis de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire.

Et tout ceci sans aucune cotisation-piège, et avec la certitude de vous inscrire à des formations de niveau international très enrichissantes. Alors que le Journal d'Omnipratique Dentaire fête son dixième numéro, alors que le COD vient de franchir la barre des 1.000 adhérents, nous réaffirmons notre engagement à long terme : une formation continue de haute qualité, et la garantie du respect de tous les aspects légaux qui l'accompagnent.

Excellentes décisions de Rentrée à tous ! ■

## Sommaire

• **Jeu-concours**  
> 4  
Gagnez un nouveau kit Voco

• **Pratique clinique**  
> 5  
Technique d'empreinte  
en prothèse complète

• **Prochaine activité**  
> 9  
Les 10 commandements  
du traitement de l'édenté total  
— Jean-Paul Louis

• **Programme 2004**  
> 11  
Réalités au quotidien

• **Envoyé spécial**  
> 15  
Les Journées Dentaires  
Internationales du Québec

• **Portes ouvertes**  
> 24  
Le JOD en visite aux KaVo Days

• **Petites annonces**  
> 26

• **Inscriptions**  
> 27

Pour nous contacter  
et pour recevoir gratuitement le JOD :  
B.P. 1091 - B 6000 Charleroi 1  
Tél. 04 73 41 51 67  
Fax 071 33 38 05  
mail.cod@swing.be

Abonnement pour l'étranger :  
EU : 32 EUR/an  
Monde : 55 EUR/an

Infos pour la publicité : 04 73 41 51 67  
La publicité paraît sous la responsabilité  
exclusive des annonceurs  
Les noms de marque cités dans les articles  
constituent des indications pour le lecteur et  
non de la publicité

Fortis Banque : 001-3545567-02  
IBAN : BE 32 00 13 5455 6702  
BIC : GEBABEBB

Éditeur responsable :  
Dentiste Th. VANNUFFEL, LSD  
28 rue du Moulin Blanc - B 7130 Binche  
Les articles signés n'engagent que  
la responsabilité de leur auteur

© Copyright  
Collège d'Omnipratique Dentaire asbl  
Reproduction interdite sauf accord



Après lecture, collectionnez ou recyclez SVP

# Votre grille de mots cachés

Ci-contre votre traditionnel jeu de mots cachés, avec encore un cadeau exceptionnel à la clé.

Dans ce numéro, le concours concerne la prothèse amovible, sujet de notre prochain cours.

Replacez tous les mots de la liste dans la grille. Il vous restera alors à deviner le mot mystère restant en couleur. C'est un mot de 8 lettres qui répond à cette définition : « Est souvent utilisé pour la première empreinte. »

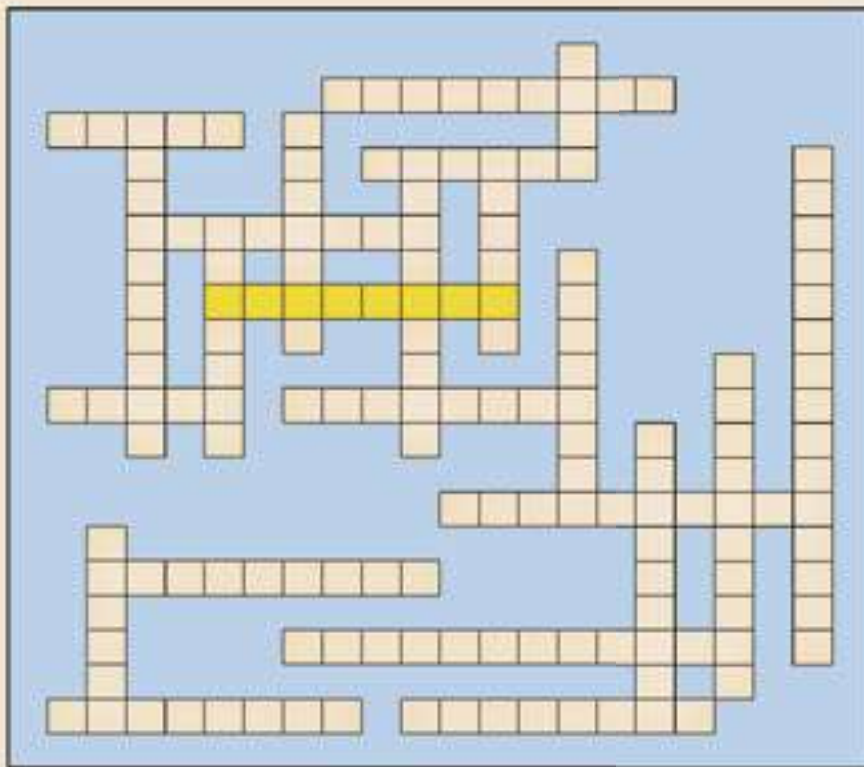
Transcrivez ce mot mystère, sur papier libre, accompagné de vos nom, prénom, adresse et n° INAMI, et adressez le tout, pour le 1<sup>er</sup> octobre 2004 à minuit au plus tard, à l'adresse suivante :

JOD c/o COD  
B.P. 1091  
6000 Charleroi 1

Le vainqueur sera tiré au sort parmi les bonnes réponses et son nom sera publié dans le JOD n° 11.

## Résultat du numéro 9

Une boîte Grandio est remportée par :  
Béatrice Fréteur  
de 7740 Pecq  
qui a trouvé le mot :  
« DEPLACEMENT ».



### Les mots à replacer :

CIRE BORDS FREIN COURBE NAUSEE TEINTE ALLIAGE ANALYSE  
MAQUETTE MUQUEUSE RELATION RETOUCHE STATIQUE  
DIMENSION ELEVATION OCCLUSEUR TRANSFERT ELASTOMERE  
LATERALITE TERRITOIRE ARTICULATEUR PORTE-EMPREINTE

## A GAGNER

Qui dit mieux ? À gagner cette fois un kit complet Grandio, comprenant 50 capsules de composite hybride antéro-postérieur à nanoparticules, 50 doses uniques Solobond et 5 ml d'etching Vococid en seringue.

Un cadeau d'une valeur de 230,- EUR offert par la firme



**VOCO**

Fig.1. Espaceur en cire dans le PEI, justifié par la présence de tissus mobiles et/ou hyperplasiques



# Technique d'empreinte en prothèse complète

La prise de l'empreinte finale en prothèse complète a pour but de reproduire le plus fidèlement possible les crêtes ainsi que les tissus de support.

Plusieurs matériaux de nature variée sont actuellement disponibles sur le marché et trop souvent le praticien « se marie » avec une combinaison qu'il considère gagnante.

> Dre Marie-Lou LANDRY

prev. rel. in  
Journal dentaire du Québec  
avril/maj, juin/juillet 2004  
© ODQ, 2004

Cela dit, il existe certaines variations anatomiques qui font en sorte que le praticien doit être en mesure d'adapter sa technique à ces circonstances particulières.

## Écoles de pensées... choix approprié !

Plusieurs s'entendent pour dire qu'il existe actuellement 3 grandes écoles de pensée concernant la technique d'empreinte finale en prothèse complète : il s'agit des techniques avec pression, sans pression et avec pression sélective.

La prise d'empreinte **avec pression** a pour but de déplacer fonctionnellement les tissus et non de les comprimer. Cette technique a avantage à être utilisée lorsque les tissus sont fermes et peu mobiles. L'idée est de reproduire

les tissus tels qu'ils seront lors de la mise en fonction. L'utilisation d'un porte-empreinte individuel (PEI) est primordiale et le papier d'étain est un bon choix d'« espaceur » (0.017"). Ne pas mettre d'« espaceur » est aussi valable dans ce cas. L'utilisation d'un matériau plus visqueux est recommandée.

Le choix de la technique **sans pression** implique que les tissus sont enregistrés avec un minimum de déplacement. Cette technique a été qualifiée de mucostatique par le Dr Harry Page<sup>1</sup>. Elle est principalement justifiée lorsque des tissus mobiles et/ou hyperplasiques sont présents (tubérosités et/ou crête antérieure). Le but est de les enregistrer tels qu'ils sont, au repos, afin que le patient conserve le même confort une fois la prothèse insérée. L'« espaceur » dans le PEI consiste en une ●●●

●●● feuille de cire d'environ 2.0 mm dans laquelle on crée de petites butées pour conserver cet espace lors de la prise de l'empreinte (fig.1). Le moulage est complété avec la cire pour ensuite la retirer du PEI et laisser la place au matériau sélectionné. D'ailleurs, l'utilisation d'un matériau de faible viscosité est recommandée.

La technique **avec pression sélective** est en fait une combinaison des deux précédentes. Il s'agit de libérer la pression à certains endroits stratégiques alors qu'on la maintient là où les tissus sont capables de supporter les forces fonctionnelles. Parmi les zones à libérer peuvent figurer la papille incisive et le raphé palatin médian. Pour ce faire, on peut volontairement meuler l'intrados du PEI à ces endroits ou encore le perforer de façon stratégique ( $\pm 1.0\text{mm}$ ) (fig.2). Cela permet de faciliter la libération de la pression hydrostatique en plus de servir de rétention pour le matériau. Aussi, peut-on sélectivement placer un « espaceur » de cire aux endroits plus mobiles (fig.1).

Qu'importe le choix de la technique, il demeure que la sélection du matériau à empreinte doit se faire de façon tout aussi réfléchie. Dans sa décision, le praticien a avantage à tenir compte des différentes propriétés de chacun, principalement en ce qui concerne la vis-

cosité. De plus, la maîtrise de certains matériaux permet aussi au praticien de les adapter aux différentes situations cliniques. Il importe donc qu'une juste évaluation soit faite pour chaque patient avant de procéder afin que ce dernier puisse bénéficier de la meilleure décision pour sa condition. D'ailleurs, le Dr DeVan<sup>2</sup> mentionnait sagement en 1952 que l'empreinte idéale devrait être dans l'esprit du dentiste bien avant d'être entre ses mains...

## Déplacement fonctionnel des tissus

Nous venons de présenter les grandes écoles de pensée qui régissent la prise d'empreinte finale en prothèse complète. Brièvement, trois techniques différentes de par leur philosophie ont été abordées, chacune ayant son application clinique. Il s'agissait de conscientiser le clinicien au fait que les variations anatomiques propres à chaque patient font en sorte qu'il doit éviter de tomber dans le piège de « la » technique « bonne pour toutes les occasions ». Le but du présent chapitre est donc de décrire et d'illustrer les étapes cliniques menant à une empreinte adaptée aux besoins du patient.

Lors de l'examen initial d'un patient, nous avons noté un tissu gingival sain sur des crêtes fermes et non-mobiles.

Conséquemment, nous avons orienté notre choix vers la technique de l'empreinte avec déplacement fonctionnel des tissus. Le but de ce type d'empreinte est de tenter de reproduire les tissus tels qu'ils le seront lors de leur mise en fonction.

Pour ce faire, nous avons tout d'abord pris une empreinte primaire d'alginate afin de pouvoir fabriquer un porte-empreinte individuel mieux adapté à la crête du patient. L'espaceur choisi fut le papier d'étain (0,017") afin d'obtenir une certaine proximité entre le PEI, le matériau et les tissus. Les limites périphériques de ce dernier ont été établies à 2 mm du fond du repli muqueux (sur le modèle initial) afin de permettre un espace pour le matériau à moulage périphérique. La pâte thermoplastique verte de la compagnie Kerr® a été utilisée à cette fin (fig. 3). Lors du moulage, cette pâte est réchauffée à la flamme, tempérée dans un bain-marie puis insérée en bouche afin d'enregistrer les tissus lors des mouvements fonctionnels. L'avantage de ce matériau est qu'il peut être corrigé et utilisé avec la plupart des matériaux à empreinte. Afin de conserver un espace uniforme pour le matériau à l'intrados du PEI et pour éviter que ce dernier soit inséré incorrectement en bouche, il est important que les excès de pâte thermoplastique soient éliminés. ●●●

Fig.2. Perforation stratégique du PEI, afin de faciliter la libération de la pression hydrostatique, en plus de servir de rétention pour le matériau





RADIOLOGIE  
DENTAIRE



IMAGERIE  
NUMÉRIQUE



LOGICIELS  
DENTAIRES



A la source  
d'une belle image naissent  
les grands traitements.

Rien de tel qu'une bonne image pour construire un diagnostic fiable et précis. En intra et en extra-oral, en argentique comme en numérique. Trophy, leader mondial de l'imagerie dentaire, propose une gamme complète de solutions adaptées à tous types de besoins et d'exercices. Seul fabricant au monde à maîtriser la chaîne de l'image dans son intégralité, Trophy s'engage à mettre à votre service des produits innovants et performants qui vous aident à travailler mieux, plus vite et plus intelligemment. Pour un diagnostic et un traitement de haute qualité, exigez la garantie de la maîtrise totale : Exigez l'exigence Trophy.

TROPHY BENELUX  
Centre Cial les Dauphins  
30, avenue des Nymphes  
1410 WATERLOO  
BELGIQUE  
Tél : + 32 2 354 15 28  
Fax : + 32 2 256 51 78  
Email : info@trophybenelux.be  
www.trophybenelux.be

  
**trophy**

En vente auprès de nos distributeurs agréés.  
Démonstration ou documentation sur simple demande au  
02/354 15 28

••• Une fois le moulage complété, on sélectionne le matériau à empreinte. Compte tenu de la technique choisie pour le présent cas, il convient d'utiliser un matériau à consistance assez rigide pour déplacer les tissus sans toutefois les compresser.

Le polysulfure (Regular Permlastic et Light Bodied Permlastic, Kerr®) est un matériau à consistance caoutchouteuse dont l'utilisation clinique est relativement polyvalente. En effet, dépendamment de la viscosité sélectionnée, le déplacement tissulaire est possible. Son temps de travail assez long nous permet de faire en bouche les mouvements du moulage sans se presser. De plus, grâce à sa mémoire élastique, ce matériau peut enregistrer certaines zones à contre-dépouille sans se déformer. Toutefois, la nature hydrophobe du polysulfure nécessite l'assèchement des tissus afin d'obtenir une empreinte détaillée et un adhésif doit être badigeonné dans le PEI pour éviter le décollement du matériau (fig.4).

Dans la situation clinique illustrée, nous avons utilisé un mélange 2/3 consistance moyenne viscosité et 1/3 faible viscosité afin d'obtenir un matériau qui se manipule bien et qui est capable de déplacer les tissus (fig.5). Si des porosités s'étaient retrouvées à la périphérie de l'empreinte, elles auraient pu être corrigées à la cire.

D'autres matériaux auraient aussi pu être utilisés dans la situation présente, tels les polysiloxanes. Tout comme pour le polysulfure, il est aussi possible de faire varier la viscosité de ce matériau selon la situation clinique.

En conclusion, qu'importe le choix du matériau, la maîtrise de ce dernier et de la technique sont des préalables à l'obtention d'une empreinte de qualité et au succès clinique. ■

1. Page HL. *Mucostatics*. Tic April 1947 ; 2-10

2. DeVan MM.: *Basic Principles in Impression Making*. J Prosthet Dent 1952 ; Vol.2 (1) : 26-35

3. Appleby RC. *A Mandibular Impression Technique for Displaceable Tissue*. J Prosthet Dent 1954 ; Vol 4 (3) : 335-345

4. Zarb GA, Bolender CL, Carlsson GE. *Boucher's Prosthodontic Treatment for Edentulous Patients 11<sup>th</sup> edition*, Mosby 1997 ; 558p.



Fig.3. Moulage périphérique complété à la pâte thermoplastique



Fig.4. Mise en place de l'adhésif avant d'y mettre le polysulfure



Fig.5. Empreinte terminée au polysulfure





**Jean-Paul Louis**

DCD, DSO, DEO  
 Professeur des Universités  
 Doyen de la Faculté de  
 Chirurgie Dentaire de Nancy  
 Vice-Président du Collège  
 National des Enseignants en  
 Prothèse Odontologique  
 Pratique exclusive de la  
 prothèse amovible complète  
 depuis 20 ans  
 Plus de 100 publications, plus  
 de 300 communications dans  
 le monde

**Objectifs** — Malgré les formidables avancées dans la prévention et les traitements conservateurs en odontologie depuis les vingt dernières années, malgré les progrès considérables des thérapeutiques implantaire, l'édentement total reste un problème actuel en 2004.

L'objectif de cette journée est dès lors d'offrir aux praticiens des moyens **simples, quotidiens, raisonnés**, issus

d'une pratique exclusive en prothèse amovible complète depuis une vingtaine d'années, pour préparer, concevoir et garantir à long terme, une enveloppe prothétique équilibrée et fonctionnelle, supportée ou non par des racines naturelles ou artificielles (implants).

Pour y parvenir, l'orateur abordera, en révélant son expérience et ses astuces de spécialiste, les « 10 commandements » dans chacun des quatre aspects majeurs du traitement prothétique amovible total : la préparation, les empreintes, l'occlusion et l'appot implantaire.

# Les 10 commandements du traitement de l'édenté total



## PROGRAMME

- 8h30 Accueil-café et petit déjeuner
- 9h00 Les 10 commandements de la préparation du terrain
- 10h30 Pause-café
- 11h00 Les 10 commandements de la conception prothétique : les empreintes
- 12h30 Lunch
- 14h00 Les 10 commandements de la conception de l'enveloppe occlusale
- 15h30 Pause-café et desserts
- 16h00 Les 10 commandements de la conception d'une prothèse amovible supra-implantaire
- 17h30 Fin

Charleroi Espace  
 Meeting Européen  
 147, rue des Français  
 6020 Dampremy

**Déjà 280 inscrits  
 Reste : 20 places**



Fiche technique de ce cours	
Quand ?	Samedi 2 octobre 2004, 9h00 - 17h30
Où ?	Charleroi Espace Meeting Européen
Disponibilité ?	300 places (attribuées par ordre de réception du règlement)
Accréditation ?	OUI : agréé sous le n° 8355 - 40 UA sd 7
Agrément DG ?	OUI : 6 heures
Combien ?	Montant de base tout compris <b>180,- EUR</b>
	Après le 22/9/04 : +50,- Sur place (si disp.) : +100,-
Réductions* ? <small>* conditions en page 41 du JOD 7 (janvier 2004)</small>	Conjoint/Collaborateur/Jeune/Étudiant : 5 %
	Réduction-fidélité : <b>jusque 25 %</b>
S'inscrire !	Bulletin d'inscription en avant-dernière page

"Grâce à Lamoral, nous avons  
fait le bon choix."



**NOUVEAU!**

## Lamoral Training Center Bruxelles

Lamoral Training Center est un concept unique en son genre, un pionnier dans son domaine. On pourrait l'identifier au système nerveux. Ou le comparer à un salon professionnel permanent en format de poche. Une chose est sûre: **one-stop-shopping-point** idéal en matière d'équipements dentaires, il vous aidera à prendre les meilleures décisions. Situé dans une région centrale, vous y découvrirez, dans une ambiance agréable, les toutes nouvelles applications ainsi qu'un vaste éventail de produits de qualité, signés par les marques les plus éminentes, parfaitement adaptés les uns aux autres et prêts à être utilisés et testés. Sans oublier nos **workshops** et **formations pratiques**, qui vous permettront de perfectionner vos compétences.

Prenez rendez-vous. Nous prendrons le temps. Le temps de vous aider à choisir en connaissance de cause. A faire le bon choix.

Visites uniquement sur rendez-vous:

Tel: 056 62 88 88  
Fax: 056 62 88 99

ADRESSE:

Lamoral Training Center  
Fort St. Landry 7  
B-1120 Neder-Over-Heembeek

**lamoral**  
Dental | Equipment





# Programme 2004

**Ci-dessous la liste des prochaines activités du COD.**

Nous avons rassemblé ces activités scientifiques sous le titre générique « Réalités au quotidien », car ce programme est idéal pour le dentiste généraliste qui s'implique dans la formation continue. Tout s'y trouve : qualité et diversité scientifiques, orateurs francophones, salles de congrès de grand confort, convivialité des moments de détente, et tout ce qu'il faut pour votre accréditation et le maintien du remboursement de vos patients.

Pour cette année, il vous reste trois chances de satisfaire à vos obligations légales et extra-légales.

Mais au COD, de toute manière, la formation continue n'est jamais ressentie comme une obligation. Ni scientifique. Ni financière.

Demandez donc aux 1.027 dentistes qui nous ont déjà confié leur formation !

La volonté première du COD est que les participants s'inscrivent en pleine connaissance de cause.

Pas de chat dans un sac chez nous !

*Souhaitez-vous ?*

- plus d'informations sur l'ensemble des activités 2004
- les présentations écrites par les conférenciers
- les détails des curriculum vitae des orateurs
- les adresses, plans d'accès et les détails techniques des centres de congrès
- le résumé de toutes vos obligations en matière de formation continue
- une foule d'autres informations pratiques

**Consultez le JOD n°7 Spécial Programme 2004 de janvier !**

Vous l'avez égaré ?  
Demandez-nous un nouvel exemplaire gratuit par téléphone au 04 73 41 51 67 ou par courrier électronique à l'adresse mail.cod@swing.be.



**Les trois activités ci-dessous sont disponibles « à la carte » OU au prix-fidélité de 414,- EUR pour l'ensemble, au lieu de 460,- (dans les limites de disponibilité).**

**Prix net : pas de cotisation à ajouter !  
Reportez-vous vite au bulletin d'inscription en avant-dernière page.**

<p><b>Samedi 2 octobre</b> 8h30 - 17h30 <b>CHARLEROI</b></p>		<p><b>Les 10 commandements de la prothèse complète</b> <b>Jean-Paul Louis</b> Accréditation : agréé sous le n° 8355 - 40 UA sd 7 Maintien de l'agrément DG : 6 heures</p> <p><b>180 EUR</b></p>
<p><b>Samedi 20 novembre</b> 8h30 - 12h30 <b>BRUXELLES</b></p>		<p><b>L' « infiniment petit » : Microcavités &amp; lésions de collet</b> <b>Frank Decup &amp; Richard Kaleka</b> Accréditation : agréé sous le n° 8372 - 20 UA sd 4 Maintien de l'agrément DG : 3 heures</p> <p><b>100 EUR</b></p>
<p><b>Samedi 11 décembre</b> 8h30 - 17h30 <b>BRUXELLES</b></p>		<p><b>Dental Thema Day Radiologie dentaire</b> <b>Radiodiagnostic + radioprotection</b> Accréditation : agréé sous le n° 8410 - 40 UA sd 3 Maintien de l'agrément DG : 6 heures Exigences en matière de radioprotection : couvertes</p> <p><b>180 EUR</b></p>

## Et les peer-reviews ?

Les 8 sessions de peer-reviews du COD qui se tiendront le samedi 23 octobre toute la journée, à 200 mètres à peine du Dentex sont, au moment de mettre sous presse, complètes à 94 %.

**Si vous êtes intéressés, il est urgent de nous téléphoner au 0473/41.51.67 afin de vous voir affecter une session.**



Paris Palais des congrès / Porte Maillot

# CONGRÈS ADF 2004

ASSOCIATION DENTAIRE FRANÇAISE

## 24-27 NOVEMBRE

- > Congreso internacional dental en Paris
- > Paris International dental meeting

La médecine buccale

Oral medicine

La medicina oral



Association Dentaire Française

7, rue Mariotte - 75017 Paris - FRANCE

Tél. : +33 1 58 22 17 10 - Fax : +33 1 58 22 17 40

[www.adfcongres.com](http://www.adfcongres.com)

[adf@adf.asso.fr](mailto:adf@adf.asso.fr)

# CONGRÈS

# Posez vos questions : le COD y répond !

Le Journal d'Omnipratique Dentaire est un outil de dialogue entre le COD et les praticiens.

Avez-vous une question? Nous essayerons d'y répondre. Une suggestion? Nous l'étudierons en détail. Une critique? Nous ferons tout pour en tenir compte. Un encouragement ? C'est toujours sympathique ! Utilisez le bulletin à découper au bas de cette page ou écrivez-nous sur papier libre. Nous publierons les sujets les plus significatifs.

• **Que pense le COD des cours gratuits organisés récemment en Belgique francophone ?**

Le COD estime que plus il y aura d'organiseurs de cours de formation continue, plus le praticien sera libre de son choix. C'est donc une bonne chose.

Toutefois, il y a lieu de tenir compte de certaines restrictions. Ainsi, des cours prétendument « gratuits » se révèlent parfois très chers à l'expérience (cotisation...) : à chacun de faire ses comptes. Par ailleurs, chaque organisateur devrait proposer un véritable choix, et non imposer des activités minimalistes sur le plan légal, et destinées à une (toute) petite tranche de la Profession.

• **Suggestion : organiser des cours le dimanche. De cette manière, le sacrifice serait uniquement familial.**

Pour la plupart des praticiens, le sacrifice familial, qui a déjà lieu tous les jours de la semaine, est de loin plus douloureux que le sacrifice financier d'une journée de travail, d'autant que les activités du COD comportent en soi une valeur ajoutée certaine.

La programmation du COD reflète la volonté de l'immense majorité des participants, au travers de l'audit qui est réalisé à l'occasion de chaque cours : il est dès lors possible de participer à

des journées COD le vendredi et le samedi. Il n'entre par contre pas dans nos intentions de mettre sur pied des formations en début de semaine, ni le dimanche : la demande est infime, et le prix d'inscription serait trop élevé.

• **Suggestion : le COD devrait devenir un syndicat.**

Ce n'est pas sa vocation, même si cette suggestion est compréhensible au vu de l'immobilisme syndical actuel.

Le COD soutient le principe d'une séparation stricte entre diffusion scientifique et syndicalisme. L'expérience de certains a prouvé qu'il est impossible d'être indépendant en matière de formation continue tout en siégeant dans les commissions professionnelles (notamment celles qui décident justement des règles de la formation continue...).

• **Merci pour vos cours formidables. Je suis désormais tentée par l'accréditation : que me conseillez-vous ?**

Les fondateurs du COD ont, par le passé, suffisamment mis en garde contre le système d'accréditation tel qu'il a été conçu. Les risques encourus se situaient et se situent toujours au niveau collectif.

Mais aujourd'hui, plus personne ne propose d'alternative au système. Par

conséquent, on ne peut s'attendre à aucun changement structurel, et de plus en plus nombreux sont les francophones résignés et accrédités.

Cette situation fait désormais encourir un risque individuel au praticien qui ne participe pas à l'accréditation. En effet, il n'est pas improbable que, à terme, le dossier du maintien de l'agrément par la formation continue obligatoire et celui de l'accréditation se voient liés. Or, le budget des soins dentaires ne permettra jamais d'accréditer plus de 8.000 dentistes sur les bases actuelles.

• **Les cours du COD sont-ils valables pour le maintien du titre d'orthodontiste ?**

La Commission d'agrément des orthodontistes a statué sur les obligations de formation continue pour le maintien de l'agrément de dentiste spécialiste en orthodontie. Il s'agit de 60 heures sur 5 ans, avec une formation prouvée chaque année et une moyenne proche de 12 heures par an au moins, avec une certaine laxité donc. Parmi ces 60 heures, 20% doivent concerner des matières non orthodontiques et être mises sur pied par des organisateurs agréés. Le COD a d'ores et déjà introduit sa demande d'agrément et il n'y a aucune raison de croire que ses formations n'entreraient pas en ligne de compte. ■

Bulletin (ou copie) à renvoyer complété au COD asbl, BP 1091, 6000 Charleroi 1 ou par fax au 071 33 38 05 ou à retranscrire par mail à l'adresse mail.cod@swing.be



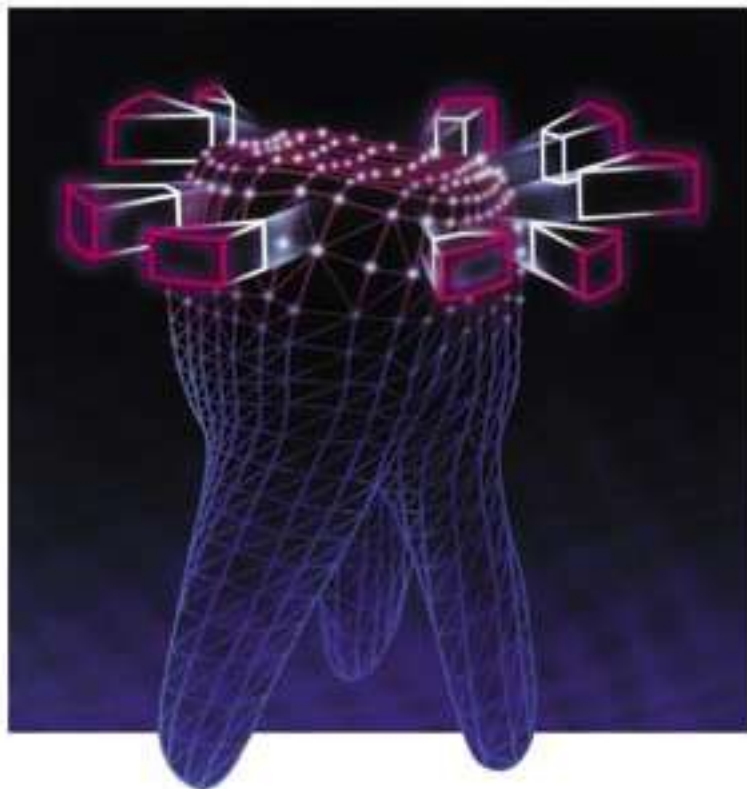
Nom & prénom (facultatif) : .....

QUESTION       SUGGESTION       CRITIQUE       ENCOURAGEMENT

.....  
 .....  
 .....



# BRUFEN ibuprofen. FORTE 600



## Votre partenaire dans le traitement analgésique et anti-inflammatoire des plaintes dentaires

• DÉNOMINATION: BRUFEN, BRUFEN 400, BRUFEN 600, BRUFEN FORTE, BRUFEN RETARD • TITULAIRE D'ENREGISTREMENT: Knoll Belgique S.A., Avenue Hamoir 14-160 Bruxelles • NUMÉRO D'ENREGISTREMENT: BRUFEN: 475 02 23 F; BRUFEN 400: 475 02 23 F; BRUFEN FORTE 600: 475 02 23 F; BRUFEN RETARD 400: 475 02 23 F; BRUFEN RETARD 600: 475 02 23 F; BRUFEN RETARD 800: 475 02 23 F • COMPOSITION: BRUFEN: Ibuprofène, 200 mg; -Acid. ascorb. (acide ascorbique), vit. C; -Gomme arab. -Calc. sulf. -Fos. sodiumphosphat. -Sacchar. am. blanc -Hydroxy-benz. pro. color. -Cera. -Fen. vert. -BRUFEN 400: Naproxen, 400 mg; -Acid. ascorb. (acide ascorbique), vit. C; -Gomme arab. -Calc. sulf. -Fos. sodiumphosphat. -Sacchar. am. blanc -Hydroxy-benz. pro. color. -Cera. -Fen. vert. -BRUFEN 600: Naproxen, 600 mg; -Polyoxy. 60; -Stéarol. acét.-synthét. (stéar. 100%) q.s. pro. aspect. unif. -BRUFEN FORTE 600: Ibuprofène, 600 mg; -Acid. ascorb. (acide ascorbique), vit. C; -Gomme arab. -Calc. sulf. -Fos. sodiumphosphat. -Sacchar. am. blanc -Hydroxy-benz. pro. color. -Cera. -Fen. vert. -BRUFEN RETARD: Naproxen, 400 mg; -Xanthan Gum. -Polyoxy. 60; -Acid. ascorb. (acide ascorbique), vit. C; -Gomme arab. -Calc. sulf. -Fos. sodiumphosphat. -Sacchar. am. blanc -Hydroxy-benz. pro. color. -Cera. -Fen. vert. -BRUFEN RETARD 600: Naproxen, 600 mg; -Xanthan Gum. -Polyoxy. 60; -Acid. ascorb. (acide ascorbique), vit. C; -Gomme arab. -Calc. sulf. -Fos. sodiumphosphat. -Sacchar. am. blanc -Hydroxy-benz. pro. color. -Cera. -Fen. vert. -BRUFEN RETARD 800: Naproxen, 800 mg; -Xanthan Gum. -Polyoxy. 60; -Acid. ascorb. (acide ascorbique), vit. C; -Gomme arab. -Calc. sulf. -Fos. sodiumphosphat. -Sacchar. am. blanc -Hydroxy-benz. pro. color. -Cera. -Fen. vert. -FORMES, VOIES D'ADMINISTRATION ET CONDITIONNEMENT: BRUFEN - emballage de 100 dragées à 200 mg; BRUFEN 400 - emballage de 100 dragées à 400 mg; BRUFEN 600 - emballage de 12 suppositoires à 600 mg; BRUFEN FORTE - emballage de 20 tablettes à 600 mg; BRUFEN RETARD - emballage de 25 et 40 tablettes à action prolongée. • INDICATIONS: Le BRUFEN est indiqué dans le traitement symptomatique de: 1. Rhumatologie: A. affections articulaires inflammatoires fébriles - arthrite rhumatoïde - arthrite septique - ostéite de Crocq/Landouzy (arthrite juvénile) et les états pathologiques associés; B. affections articulaires dégénératives: coxite sénile; C. affections extra-articulaires: fièvre qui persiste, surdité, tendinite, névralgie, syndrome érythémateux et érythème noueux de base du sinus rhumatoïde à une exception; D. Gynécologie et obstétrique: - Disménorrhée primaire - douleur suite à une cure obstétr. II. Otorhinologie: Inflammations post-otitiques et suite à un tympanotomie; 3. Spécialement et de façon limitée: 4. Spécialement et de façon limitée: 5. Périsp. VI. Traumatologie: BRUFEN RETARD 800 peut être prescrit chez les adultes, pour traiter les douleurs postopératoires. Cette forme est spécialement recommandée pour le traitement des affections inflammatoires chroniques du système locomoteur. • POSOLOGIE ET MODE D'EMPLOI: dragées: Rhumatologie: Dose d'attaque recommandée 1800 mg (3 x 600 mg); dose d'entretien 1200 mg (2 x 600 mg). En cas d'arthrite rhumatoïde, de spondylite ankylosante, la dose peut être de 2400 mg par jour (4 x 600 mg); Chéranth. rhumatologique et obstétrique: Cette forme peut être utilisée suite à des interventions chirurgicales, ostéotomies, ostéotomies et ostéotomies, et y a été de prendre 600 mg à 200 mg à 1200 mg par jour (3 x 400 mg) en deux traitements; Gynécologie: En cas de dysménorrhée, à 600 mg de prendre 1200 mg par jour en deux fractions (2 x 600 mg). La fraction doit commencer dès que la douleur apparaît ou même le jour précédent des épreuves plus de traitement suffisant en général. États fébriles: Une dragée de 400 mg ou 2 dragées de 200 mg, 2 à 3 fois par jour, avec un maximum de 1200 mg par jour (3 x 400 mg). Traumatologie: Selon la gravité, une dose de départ de 2 000 mg par jour (2 x 600 mg le matin, 1 x 600 mg le soir et 2 x 600 mg le soir) ou de 2 400 mg (2 x 600 mg le matin et le soir et 2 x 600 mg le soir) et ce durant quelques jours. Ensuite réduire progressivement cette dose à 1 800 mg par jour (3 x 600 mg) jusqu'à une dose d'entretien de 1 200 mg par jour (2 x 600 mg). 100 mg, 100 mg; Fractions: deux tablettes simultanément en début de repas; Suppositoires: La même posologie que celle des dragées peut être suivie, ainsi entendu que l'absence d'un suppositoire correspond à une dose de 2 dragées à 200 mg ou 1 dragée à 400 mg; Enfants: Le BRUFEN ne sera pas administré à des enfants en dessous de 12 ans, excepté dans les affections liées par la polyarthrite juvénile (syndrome de Still). On utilisera alors une dose particulière venue de 20 à 40 mg/kg de poids corporel, à prendre en 3 doses par jour. Avant l'âge la posologie sera de: - 2 à 5 ans: maximum 600 mg par jour (3 x 200 mg); - 7 à 11 ans: maximum 1200 mg par jour (3 x 400 mg); - 12 à 14 ans: maximum 1800 mg par jour (3 x 600 mg). • MODE D'EMPLOI: Le BRUFEN est généralement bien toléré par l'adulte, à jeun et est rapidement résorbé. Afin de contourner le retard initial, on prendra donc la première dose, à jeun, dès le réveil, avec un peu de liquide. La durée d'action du produit étant limitée, les doses suivantes seront répétées tout au long de la journée et seront prises de préférence avant les repas (sauf 10). En combinaison avec les dragées BRUFEN, l'administration d'un suppositoire BRUFEN le soir au coucher peut remplacer 2 dragées à 200 mg ou 1 dragée à 400 mg. • CONTRE-INDICATIONS: Le BRUFEN est contre-indiqué chez les patients: - présentant un ulcère gastro-intestinal; - ayant eu une antécédente de hémorragie ou d'antécédents de la partie d'autres anti-inflammatoires, y compris l'acide acétylsalicylique, les analgésiques; - présentant de l'asthme ou de l'urticaire après la prise d'ibuprofène; • EFFETS INDÉSIRABLES: A fortes doses, les effets secondaires du BRUFEN sont plus fréquents et intenses. Gastro-intestinal: Douleurs épigastriques, nausées, vomissements, ischémie gastro-intestinale, crampes abdominales, sang occulte ou saignement gastro-intestinal; - Système nerveux central: vertiges; - Système cardio-vasculaire: Les A.I.N.S. ont la synthèse des prostaglandines est responsable de la dérégulation de la pression artérielle dans certains cas, particulièrement lorsqu'ils sont utilisés dans les formes à action prolongée ou de long terme. Une augmentation persistante sévère de la pression artérielle, de l'œdème périphérique, de l'hypertension, de l'infarctus du myocarde ou de l'insuffisance cardiaque ont été rapportés. Certains cas de réactions d'hypersensibilité de la peau: prurit, érythème. Exceptionnellement des dermatoses; • PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES: La prudence est recommandée chez les patients présentant: - des antécédents d'ulcère; - des problèmes de coagulation congénite ou des hématomes; - des problèmes rénaux plus particulièrement chez les jeunes âgés; Les A.I.N.S. peuvent masquer certains symptômes de maladies infectieuses et des troubles rénaux et hépatiques.



Rue du Bosquet, 2 - 1348 Ottignies / Louvain-la-Neuve



An Abbott Company



# Les Journées Dentaires Internationales du Québec

ou l'Amérique  
en français dans le texte

Chaque année a lieu fin mai-début juin le seul Congrès dentaire francophone du continent américain, à Montréal : les Journées Dentaires Internationales du Québec.

Véritable « ADF » de nos cousins canadiens, grand-messe de la Profession québécoise fréquentée, aussi bien par les dentistes anglophones du Canada et des tout proches États-Unis, ce rassemblement de haut niveau fourmille d'orateurs mondialement connus.

Mais il est également une pépinière de jeunes talents que le COD se doit de prospecter en pensant à l'avenir...

Que faire aux JDIQ, et plus généralement à Montréal ? La réponse dans ces colonnes.

> Thierry VANNUFFEL

L'esprit universitaire requiert une multiplication des sources d'informations. C'est dans cette optique que le COD établit ses programmes, chaque année, en faisant la part belle à des orateurs issus d'universités non belges. Toutefois, il est encore plus exaltant sur le plan scientifique autant qu'humain de faire soi-même la démarche vers des destinations studieuses étrangères. À cet égard, les Journées Dentaires Internationales du Québec représentent une aubaine à ne pas manquer.

## Dimensions

Huitième événement en importance dans le domaine dentaire de l'Amérique du Nord, le congrès 2004 s'est déroulé du 29 mai au 2 juin au Palais des Congrès de Montréal.

Sous la présidence du Docteur Robert Charland, près de 3.200 dentistes québécois ont participé à cette édition 2004, ce qui représente 80% de la profession. Imaginez à l'échelle belge : cela

signifierait un congrès réunissant plus de 6.000 prestataires !

À ce nombre sont venus s'ajouter les congressistes en provenance des autres provinces canadiennes et des tout proches États-Unis. Il est vrai que ce congrès est entièrement bilingue français-anglais avec traduction simultanée sur simple demande : un régal pour le Belge francophone ! De plus, des sessions spéciales étant destinées aux assistantes dentaires, aux hygiénistes et aux techniciens, ce sont près de 10.000 personnes qui se sont trouvées réunies à Montréal.

*“ Pour 2005, nous prévoyons de doubler le nombre des professionnels présents, à l'occasion du jumelage de nos Journées avec le Congrès de la FDI ”*, nous a confié Robert Salois, Président de l'Ordre des dentistes du Québec. Les chiffres de participation réalisés ces dernières années semblent lui donner raison par avance.

Il faut admettre que le programme 2004 était de tout premier plan. ●●●

●●● Au rayon « dernières nouveautés », Michael Swick (Pennsylvanie) a présenté les lasers dentaires les plus fréquemment utilisés. Kenneth Magid (New York) en fit une démonstration pratique point par point, appuyée par des éléments de recherche et un support vidéo. Georges Freedman (Toronto) a parlé du procédé du HealOzone qui est en passe de révolutionner la dentisterie, notamment dans le traitement carieux. Louis DePaola (Maryland) a traité du bio-terrorisme et du rôle-clé que pourraient jouer les professionnels de la santé dans l'identification des signes et symptômes engendrés par des agents biologiques de destruction massive. Stéphane Roy (Montréal) a présenté les mécanismes de régénération présents chez les amphibiens, qui donnent de l'es-

poir et font couler tellement d'encre dans la grande presse à propos de la régénération pourtant si improbable de l'organe dentaire dans son intégralité. Au rayon « valeurs sûres », épinglons Pierre Machtou (Paris) qui a clairement redémontré les principes de base et les techniques de mise en forme à l'aide d'instrumentation rotative ; Robert Edwab (New York), qui a partagé ses idées de simplification chirurgicale issues de 25 années de pratique exclusive ; Jean-Paul Louis (Nancy), pour sa présentation de la technique de Ludwigs ; et Gordon Christensen (Provo, Utah), que l'on ne présente plus et qui avait concoté une sorte de best of rassemblé sous le titre des « Nouvelles tendances en dentisterie ».

Quant aux jeunes recrues locales, mettons en valeur l'effort fait par les assistants des différentes Universités québécoises, la plupart de ceux-ci présentant des modules en forme de traités exhaustifs et actualisés sur de nombreux domaines, de la chirurgie à la conservatrice.

Et la Belgique ? Elle était représentée par le seul José Vreven, qui en était à sa seconde programmation montréalaise. L'intéressé, impressionné par le professionnalisme de l'organisation, était

d'autant plus ravi de sa participation que, pour la première fois, un échange d'étudiants est en cours actuellement entre l'Université Catholique de Louvain et l'Université de Montréal.

## Exposition

Le grand rendez-vous du printemps montréalais offre aussi l'opportunité d'une exposition assez grandiose. Tout s'y trouve pour mener à bien votre installation professionnelle ou pour recomposer vos stocks. On n'y prend

aussi bien ses renseignements qu'on y parle business. Pour le dentiste du Vieux Continent, ce genre de visite est particulièrement rafraîchissante : on y trouve des produits connus — souvent sous des noms et des conditionnements bien

différents — mais c'est aussi l'occasion de découvertes tout à fait insolites.

Comme ce n'est pas l'Amérique du Nord pour rien, épinglons quelques perles au sein de l'édition 2004. Votre diplôme est un document précieux à conserver ; l'exposition à l'air et la lumière peut l'endommager définitivement. Ne le laissez pas jaunir, se froisser, pâlir... d'autant que son affichage dans le cabinet est obligatoire au Québec ! Solution : la société Mégrafo vous propose de le reproduire sur métal. Plusieurs styles sont proposés : rustique, chic, contemporain, sophistiqué, classique, acajou, antique... Il vous faudra cependant déboursier entre

250 et 330 dollars (150 et 200 EUR). Un peu plus loin, l'Association des Producteurs laitiers du Canada tente de promouvoir une meilleure santé bucco-dentaire via des campagnes de promotion sur les produits laitiers et leurs dérivés. Des jeux sont édités et distribués à l'attention des plus jeunes, avec des slogans accrocheurs : « Amuse-toi avec Fromagino, l'ami des dents en santé ! », « La maison hantée de Madame Carie ! », « Jouons à Tic Tac Croque, le jeu qui t'aide à prendre soin de tes dents ». Autre stand d'intérêt : La société Patterson Dental/Dentaire Canada Inc., sponsor important de la Fondation de l'Ordre des dentistes du Québec, commercialise toute une série de documents à l'usage des patients : plus de 50 modèles de cartes de rappel, avec des messages parfois assez originaux : « Il ne faut pas attendre que les poules aient des dents pour prendre soin des siennes. Votre dernière visite remonte à... », « Vous vous dites sans doute : mes dents, je les ai, je les garde ! Nous sommes disponibles pour vous y aider. Venez nous rencontrer le... ». On retrouve également dans le catalogue de cette firme des cartes de bons vœux pour de multiples occasions : naissance, anniversaire, nouvel an... ainsi que des brochures informatives pour répondre aux questions que se posent les patients sur une variété de sujets : bruxisme, sécheresse buccale, tabagisme, perçages, orthodontie... Aussi disponibles : des « magnets » avec coordonnées du dentiste et dessins amusants pour que le patient se rappelle son praticien à chaque fois qu'il ouvre le frigo... Bonnes idées ou mauvais goût ? À vous de décider !

**Le patient se rappelle son praticien à chaque fois qu'il ouvre le frigo**



*José Vreven, à l'occasion des JDIQ 2004 : " Dommage que l'on ne rencontre pas assez de Belges au congrès de Montréal. Mais on en voit déjà tellement peu à l'ADF... "*





Chaque année, 80% des dentistes québécois participent aux JDIQ



## Accréditation à la québécoise

Mais qu'est-ce qui pousse de la sorte 80% des dentistes québécois à participer chaque année aux Journées Dentaires Internationales à Montréal ? La réponse tient en deux volets.

Tout d'abord **le prix**. Le budget de ce congrès annuel représente 1,1 million de dollars (670.000 EUR), *“ et pourtant, nous a confié Robert Salois, Président de l'Ordre, l'organisation est auto-financée grâce au partenariat avec l'industrie. Le dentiste québécois assiste donc gratuitement aux Journées Dentaires. ”* Certes, la cotisation — obligatoire — est assez élevée : quelque 900 dollars (550 EUR), mais l'Ordre la consacre entièrement à d'autres types de services. De plus, des activités décentralisées existent : les sociétés dentaires, agréées elles aussi par l'Ordre. Au nombre de 16, celles-ci portent des noms aussi poétiques que Vallée-du-Richelieu, Yamaska, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue... L'Ordre fait gratuitement « tourner » orateurs et sujets vers ces sociétés dentaires parfois très délocalisées, dans cette région du monde aux recoins difficiles d'accès. Avec une offre de formation continue gratuite et structurée de la sorte, rien d'étonnant à ce que nos collègues nord-américains soient satisfaits et enthousiastes à participer.

Toutefois, la gratuité n'explique pas tout ; **une certaine coercition** n'est pas absente du paysage québécois de la formation continue. Ainsi, l'Ordre a

mis sur pied tout un système d'accréditation à la québécoise.

C'est en 2000 que, dans le cadre d'une loi interprofessionnelle de la Province de Québec, il est devenu possible de rendre obligatoire la formation continue, celle des dentistes notamment, ceci comprenant la présence de fonctionnaires pour établir des contrôles... *“ La politique de l'Ordre dans ce contexte, nous a rassurés Jacques Laforce, Directeur des Services professionnels de l'Ordre, a été de soutenir qu'il faut à tout le moins une période transitoire de quelques années avant de passer à un système aussi rigoureux. C'est pourquoi l'Ordre a édicté des recommandations et mis sur pied depuis 2002 un processus d'incitation à la formation continue. ”*

Ce système est organisé comme suit. Chaque dentiste enregistré auprès de l'Ordre (environ 4.000 pour 3.500 praticiens réellement en activité) s'est vu créer un dossier informatisé personnel relatif à sa formation continue individuelle. Pour chaque activité organisée par l'Ordre, ou pour d'autres activités dont le dentiste apporte la preuve sous la forme d'une attestation de présence, ce dernier reçoit des « heures-crédits » qui s'accumulent dans son dossier. Les dentistes ne pensent-ils pas que l'Ordre exerce le rôle de juge et arbitre en imposant le dossier de formation continue tout en étant l'organisateur n°1 ? *“ Non, rétorque Jacques Laforce, au contraire les dentistes demandent que l'Ordre s'implique encore davantage car ils ne souhaitent guère faire l'effort d'aller*

*chercher la formation ailleurs. ”*

L'enregistrement des présences est organisé de manière plutôt rigoureuse : chaque participant dispose d'un code-barre sur son badge, qui se voit scanné à l'entrée et à la sortie de chaque session. Pas question de quitter un cours au beau milieu de l'exposé : la séance n'entrerait pas en ligne de compte ! Une fois mis à jour électroniquement, le dossier individuel reste consultable par l'intéressé, 24 heures sur 24, sur le site Internet de l'Ordre, au moyen d'un mot de passe confidentiel. *“ Depuis un peu plus de deux ans que cette incitation a vu le jour, la fréquentation des Sociétés dentaires a fortement augmenté ”*, triomphe Jacques Laforce.

À ce jour pourtant, on ne relève aucune obligation véritable ni aucune implication pour celui qui complète ou ne complète pas son dossier : ni prime d'un côté, ni sanction de l'autre. Mais il est toujours possible qu'une décision politique intervienne, et que l'Ordre doive alors transmettre ses données. Cette perspective à elle seule semble constituer un aiguillon suffisant. Et l'Ordre, qui en est conscient, n'hésite pas à jouer franchement cette carte, lui qui se révèle très intéressé par un « cadastre de la formation continue ».

## La qualité en question...

C'est que, au Québec, l'Ordre compte dans ses attributions une mission qui ferait grincer bien des dents en Europe : le contrôle de la qualité ! *“ Nous ●●●*



# Médicotronix

Venez la découvrir à  
Dentex,  
elle vous séduira.

Installation au rapport  
qualité - prix  
remarquable, dernière  
née de la gamme  
Galbiati



**2 ans  
garantie  
totale**

Déjà une SMART à partir de **11 990** HTVA

MEDICOTRONIX SA  
Zoning de Fleurus-Farciennes  
Av. de l'Esperance, 44  
6220 Fleurus  
Tel : 071.87.78.73  
Fax : 071.81.98.75

**STAND 606**



Jacques Laforce, Directeur des Services Professionnels de l'Ordre des Dentistes du Québec :  
*" La formation dentaire continue vise à maintenir et à améliorer la compétence des professionnels dans le but d'assurer la qualité de l'acte, en regard de la protection du public. "*

●●● *avons constaté une corrélation entre le manque de formation continue et le nombre de dossiers de plainte liés à la piètre qualité, chez certains dentistes* ", renchérit Jacques Laforce. Ce qui, naturellement, encourage l'Ordre à prendre le taureau de la qualité par les cornes, plutôt que de se laisser imposer des directives extérieures.

Et là, les sanctions peuvent bel et bien tomber. Et faire mal, très mal : ni plus ni moins que la limitation du droit d'exercice ! Sur base d'un comité d'inspection professionnelle portant sur la compétence, le Comité administratif de l'Ordre peut ordonner le droit de pratique en interdisant au praticien concerné de pratiquer des actes dans certains domaines, et ce, jusqu'à la réussite complète d'un stage de perfectionnement qui lui est imposé.

Mieux : cette décision est publiée dans le Journal de l'Ordre pour que nul n'en ignore. Ainsi, dans le Journal de juin 2004, ce sont trois décisions de

limitation du droit d'exercice qui sont publiées : la première interdit de poser des actes dans le domaine de la prothèse fixe, la seconde y ajoute l'orthodontie, et la troisième interdit de poser des actes en diagnostic, en examen clinique, en plan de traitements et en tenue de dossiers !

Naturellement, tout ceci est strictement opposable, et découle d'un article légal du Code des Professions.

Avec de telles sanctions en épées de Damoclès, associées à la gratuité des formations organisées par l'Ordre, on comprend parfaitement les raisons du succès des JDIQ.

### Une mission moins répressive

Mais l'Ordre des Dentistes du Québec peut faire montre de missions moins répressives dans sa vocation de préserver le public des aléas bucco-dentaires : ainsi en est-il de la « Clinique dentaire mobile ». Des dentibus de ce type, ●●●



Sylvie Vallières, Directrice des Affaires Publiques et des Communications de l'Ordre des Dentistes du Québec :  
*" La Clinique dentaire Mobile est un bus complètement équipé d'une salle de soins dentaires, d'une salle d'attente et de tout le matériel qu'un patient est censé rencontrer en cabinet. "*





●●● il y en a eu partout dans le monde, mais, que l'on ne s'y trompe pas, celui du Québec n'a rien à voir avec le duo de camionnettes que l'on recensait en Belgique dans les années 90. Salle de soins complète, avec raccordement de la plomberie, radiographie, salle d'attente didactique... rien n'y manque.

“La Fondation a une structure indépendante de l'Ordre des Dentistes lui-même, rappelle Sylvie Vallières, Directrice des Communications. L'Ordre est un partenaire au même titre que divers intervenants de l'industrie, par exemple Procter & Gamble, et aussi l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec. Par contre, nous ne disposons pas de subside gouvernementaux.” Les dentistes du Québec peuvent spontanément s'adresser à l'Ordre dans le cadre d'une action préventive, et la Clinique dentaire mobile, qui fonctionne d'avril à octobre, pour des raisons météorologiques propres au Québec, est alors mise à leur disposition. Exemples survenus récemment : un dentiste a demandé de placer la Clinique dentaire mobile, dans une garderie où il souhaitait participer à l'éducation à l'hygiène alimentaire ; dans un autre cas, une équipe dentaire a mis sur pied une journée de dépistage du cancer buccal. Toutes occasions pour la Fondation de l'Ordre de rendre service à ses membres ainsi qu'à la population.

Le service d'intendance se rend d'abord sur place pour vérifier la faisabilité du projet, ne serait-ce que parce que le bus est particulièrement volumineux

et nécessite des raccordements d'eau et d'électricité. Lorsque le dossier est en ordre, le chauffeur conduit la Clinique dentaire mobile sur place.

En avril 2004, la Fondation vient de commencer des examens de bouche systématiques et le return est déjà prometteur.

## Exercer au Canada

À l'évidence, les dentistes québécois font tout ce qu'ils peuvent pour se démarquer des autres métiers qui gravitent autour de la sphère orale, dans ce pays où hygiénistes et techniciens sont également organisés en Ordres professionnels. Mais si seul le dentiste est habilité à poser le diagnostic et établir le plan de traitement, “les autres intervenants sont des « aides externes », insiste Robert Salois, Président de l'Ordre. Le travail des hygiénistes est la prévention au sein du cabinet d'un dentiste, les techniciens dentaires ne travaillent que sur prescription des praticiens, et les aides dentaires n'ont aucun acte dans leur champ de compétences.”

Pourtant, dans un tout récent projet déposé au gouvernement, l'Ordre a proposé d'allonger la liste des actes délégués aux hygiénistes et d'en ouvrir certains aux assistantes dentaires : prise de RX et même prise d'empreintes. L'objectif officiel est de faciliter le travail du cabinet dentaire par une meilleure répartition des tâches.

Reste la grande question des denturologistes... Seul métier québécois de

l'Art dentaire à ne pas être représenté au Congrès montréalais, en raison d'une divergence de vue historique, la denturologie ne semble pas avoir de beaux jours devant elle au Québec. S'il fait indéniablement encore partie aujourd'hui de la culture canadienne que le patient pose le choix de se rendre chez le dentiste ou le denturologue, il paraît évident que les progrès de la prévention rendent sans avenir une profession de denturologue exclusivement axée sur la prothèse amovible, sans diagnostic, sans plan de traitement, sans soins préparatoires. Naturellement, l'Ordre des denturologistes, qui a parfaitement compris l'impasse, tente lui aussi d'élargir le champ de compétences de ses adhérents. Affaire à suivre...

## Équivalence : pas simple

Si la concurrence des denturologistes ne vous effraie pas, et si vous rêvez d'Amérique du Nord francophone, encore vous faudra-t-il accepter l'existence d'une chimérique sécurité sociale. Les soins dentaires de base sont remboursés jusque l'âge de 9 ans et pour certains autres patients dans le cadre de l'aide sociale (équivalent de notre CPAS). Même pour ces catégories, l'endodontie est toujours exclue. Il faut dès lors composer avec maintes assurances privées, ce qui comporte des avantages et des inconvénients pour le praticien.

Par ailleurs, il convient aussi de s'habituer au marketing incessant qui fleurit sur les façades des cabinets dentaires : chacun y va de son néon coloré, rarement de bon goût...

En tout cas, si vous êtes tenté par l'aventure de la reconnaissance outre-atlantique de votre diplôme européen, sachez que, pas impossible en théorie, cette démarche s'apparente toutefois à un parcours de combattant. C'est l'Ordre qui est en charge d'assurer l'équivalence des diplômes étrangers, au moyen d'un examen à deux étapes. Le premier volet, à choix multiples, se tient chaque année en mars et porte sur les connaissances fondamentales, l'équivalent de notre niveau candidature (ou baccalauréat selon les accords de Bologne). Le second volet a lieu à l'automne et dure trois jours : une



Robert Salois, Président de l'Ordre des Dentistes du Québec :

“ Parmi les professions de la santé bucco-dentaire, seul le dentiste est habilité à poser le diagnostic et établir le plan de traitement. ”



Les enseignes des cabinets font partie intégrante du paysage urbain en Amérique du Nord. Autre culture, certes. Mais le bon goût n'est pas toujours au rendez-vous.

journée de jugement clinique « sur papier » et deux journées d'évaluation de l'aptitude clinique. "Nous enregistrons environ 350 demandes de renseignements par an, reprend Jacques Laforce. Cette année, seuls 35 candidats ont réellement passé la première épreuve. Il y a beaucoup d'échecs, principalement chez les moins jeunes et ceux qui ont une pratique spécialisée." Difficile en effet, pour un orthodontiste disposant de 15 ans de pratique, d'encore répondre à des questions précises de physiologie générale...

Précisons encore qu'il faut une moyenne de 65% pour réussir ces examens, dont le coût est de 1.100 dollars (715 EUR).

En cas de réussite des deux épreuves de l'examen d'équivalence, le candidat se retrouve dans la situation d'un gradué canadien : cela signifie qu'il doit encore réussir l'examen fédéral d'accès à la pratique.

Naturellement, toutes ces démarches sont indépendantes de la politique d'immigration de la Province de Québec. Et là, les choses se corsent : le dentiste figure actuellement sur la liste d'exclusion absolue. "L'Ordre estime qu'il n'y a pas de pénurie de dentistes au Québec, avec ses 3.500 praticiens en activité pour une population de 7 millions d'habitants. Mais d'autres peuvent avoir une opinion différente", admet Jacques Laforce. Bref, l'examen d'équivalence s'adresse plutôt à des praticiens immigrés au Québec pour des raisons non professionnelles, par exemple le regroupement familial, qui souhaitent ensuite seulement y exercer leur profession d'origine. Comme il s'agit souvent de non européens et de non américains, il est possible que l'Ordre impose à ces derniers un programme de mise à niveau à suivre dans une Université canadienne, d'une durée de deux à quatre années !

## Étudier au Québec ?

Plus intéressantes sans doute sont les possibilités d'entreprendre directement ses études au Québec, qu'il s'agisse du cycle complet ou d'un troisième cycle. Trois Universités québécoises offrent la filière en médecine dentaire : l'Université de Montréal (francophone, établie sur une sorte de « Sart Tilman » au Nord du Mont-Royal), l'Université McGill (anglophone, dont le magnifique campus borde le centre des affaires et le quartier chic de Sherbrooke), et l'Université Laval (francophone, qui est l'apanage de la Ville de Québec).

Bien que les places soient comptées, chaque année, l'admission comme étudiant étranger ne devrait pas poser de problème à un candidat belge : l'exigence de base est que le récipiendaire puisse faire état de treize années réussies de scolarité depuis son cinquième anniversaire. Par ailleurs, les droits d'admission sont bien moins élevés qu'aux États-Unis, les Universités canadiennes disposant de subsides publics.

Attention toutefois : ces trois écoles ont une excellente réputation en Amérique du Nord, et vous aurez peut-être la chance de « graduer » en fanfare avec tout le decorum propre aux écoles américaines — toge, haut de forme, adoubement par le Doyen, photo de promotion encadrée, convocation des parents etc... —, mais qu'à cela ne tienne, un diplômé belge de l'une de ces Universités aurait bien des peines par la suite à faire valider son équivalence... en Europe !

Mieux vaut dès lors réserver ses prétentions à un troisième cycle. À titre d'exemple, l'université McGill offre un Master Sc. in Dental Sciences, avec une option en chirurgie orale et maxillo-faciale. L'Université Laval propose quant à elle quatre types ●●●





*Jour de graduation sur le (très britannique) campus de l'Université McGill*



*La « mosaïque de la cohorte » attend les familles des diplômés pour la cérémonie, dans le hall d'honneur de l'Université de Montréal*



*Le paysage politique montréalais n'est pas sans rappeler une certaine Flandre...*

de troisième cycle : un diplôme en dentisterie multidisciplinaire (1 an), un diplôme et Master en Sciences en chirurgie buccale et maxillo-faciale (5 ans), en gérodonologie (2 ans) et en parodontie (3 ans). Par ailleurs, le grade de Ph.D. (doctorat) y est disponible sur mesure.

Signalons enfin que chaque école de médecine dentaire québécoise établit annuellement un programme de formation continue à faire pâlir de jalousie nos facultés belges. Si vous vous sentez l'âme voyageuse, pourquoi ne pas combiner un séjour touristique et la participation à l'une ou l'autre de ces séances ? Cela permet indéniablement de joindre l'utile à l'agréable, ou même l'agréable à l'agréable, car il est très convivial de partager des expériences avec des Confrères étrangers, francophones en plus dans ce cas.

## Votre cabane au Canada

Et si vous souhaitez aller encore plus loin et vous installer quelque temps ou définitivement sur les berges du fleuve Saint-Laurent, sachez que vous retrouverez là-bas bien des aspects de votre Belgique natale.

À commencer par la question linguistique ! Montréal est la sœur jumelle de Bruxelles, de ce point de vue. En tout cas, le bilinguisme est de rigueur dans les rues et les commerces ; naturellement, l'anglais y remplace le néerlandais. Mais que l'on ne s'y trompe pas : ce bilinguisme de courtoisie a du mal à cacher un français seule langue officielle sur la plan juridique. Toutes les indications officielles sont ainsi rédigées dans la langue de Molière. Et cette intransigeance atteint des sommets que l'on n'imaginerait même pas dans la capitale de l'Europe : jusqu'aux panneaux « Stop » traduits en « Arrêt », accent circonflexe compris...

C'est que, dans cette Province où les libéraux sont en fait les socialistes, et où les conservateurs représentent la droite républicaine, les indépendantistes du Bloc québécois ont la cote. Encore une situation qui rappelle un peu la Belgique, du moins celle du Nord.

Mais c'est là une autre histoire, par trop idéologique que pour remplir nos colonnes... ■

## Prochaines

### Journées Dentaires Internationales du Québec conjointement avec la FDI







treshwhite<sup>™</sup>  
by Opalescence

FAST

\* Accelerated results in 7 to 10 days when used 30 to 60 minutes

union forme

calcium tier!

Les Producteurs laitiers du Canada

L'INGRÉDIENT SECRET POUR AVOIR DES DENTS

LES JOURNÉES DENTAIRES INTERNATIONALES DU QUÉBEC

2004

DENTISTE

DENTUROLOGISTE

VOCO

LISTERINE



*Un agréable brunch attendait  
les visiteurs, en famille,  
lors des Kavo Days 2004,  
à Grand-Bigard*



# Le JOD en visite

**Kavo organisait, cette première semaine de juin, ses « Kavo Days » 2004, l'occasion de faire découvrir à la profession ses tout nouveaux locaux inaugurés en avril 2004.**

**À quelques minutes du ring de Bruxelles, dans des bâtiments rénovés et adaptés, Kavo présente l'ensemble de sa gamme de produits : unités dentaires, moteurs, pièces à main, turbines, matériel pour laboratoires dentaires...**

*> Pierre GOBBE-MAUDOUX*

**N**ous avons pu nous entretenir avec Monsieur Eric Vanophalvens, le nouveau manager de KaVo Benelux depuis juillet 2003. Il nous explique qu'il n'y a pas de futur sans histoire, et l'histoire de KaVo n'est plus à expliquer aux dentistes. Mais il voulait surtout préparer l'avenir : ce déménagement était donc pour lui indispensable pour être plus proche des dentistes et des techniciens et faire de leurs locaux un véritable centre de rencontre, agréable grâce à son architecture originale, pratique avec son auditoire de 125 places et ses salles annexes, didactique avec son show-room complet.

## Gamme

Ces portes ouvertes étaient l'occasion de découvrir l'ensemble de la gamme des produits KaVo, répartie en 4 divisions:

- **L'instrumentation** avec les gammes GentlePower et GentleForce. Leurs caractéristiques : silencieux, puissants, avec une intensité lumineuse de 25.000 lux, hygiéniques et d'entretien aisé,

garantissant une utilisation pour très longtemps, un design ergonomique... mais aussi le Prophiflex, système d'abrasion à air comprimé, ou encore la gamme KaVo « endodontie » : Endostraight, Sonicflex, Endoadvance.

- **L'équipement** : une large gamme de fauteuils et unités de soins pour tous les goûts et tous les besoins. Une originalité : le KavoGlobus qui passe de la position « droitier » à la position « gaucher » en cinq minutes à peine. Leurs atouts : nettoyage et désinfection aisés, très beau design, ergonomie, équipement variable.

- **Les produits « hightech »** : le Diagnodent : dépistage précoce des caries grâce au processus de lumière fluorescente. L'idée est simple : dépister très tôt des lésions initiales, des déminéralisations, des fissures... c'est pratiquer des soins minimalement invasifs pour préserver au maximum les tissus dentaires. Et dans cette même ligne de dentisterie du futur, l'HealOzone, nouveau système de traitement indolore des caries grâce à l'ozone et





HealOzone, fer de lance de la gamme « hightech » chez Kavo, pour une dentisterie du futur moins invasive

Jean-Marie Chabotier, product manager, privilégie le contact avec la clientèle professionnelle



L'instrumentation demeure un pôle essentiel de la stratégie KaVo



# aux KaVo Days

à l'application d'une solution reminéralisante.

## • Les produits destinés aux laboratoires dentaires

On connaît déjà tous les équipements de laboratoire KaVo : moteurs, établis... Dans cette gamme s'intègre maintenant le dernier né CAD/CAM, le KaVo Everest, permettant des reconstructions dentaires « sans métal » à base de Zirconium.

Vraiment, cette visite aux KaVo Days était très agréable et très enrichissante, en famille, ce dimanche 6 juin vers midi, autour du brunch offert à cette occasion.

Merci KaVo ! ■

Une large gamme de fauteuils et units pour tous les besoins



L'atelier de réparation des produits KaVo : un service après-vente excellent pour la clientèle



KaVo Benelux SA  
Roekhout, 17  
1702 Grand-Bigard  
Tél. : 02.520.44.70  
Fax : 02.520.69.67  
info@kavo.be









Belgian Certification Process

Pract: 8000 n. 5461.0000.0

Tous les sets ORODENT S.p.A. sont équipés  
d'un système ORODENT, permettant le  
traitement de toutes les courbures de la gencive  
sans instruments aux, en réduisant au minimum  
le risque, d'abrasion, d'irritation et de lésion.  
Après traitement, les solutions d'hygiène peuvent  
être directement utilisées pour tout le reste  
d'activités.



**dans la sphère de l'excellence  
vous n'avez pas encore tout vu**



8-2110008



**CASTELLINI**

**CASTELBEL SA**

Zoning Waere Noord - Avenue Sablin 14 - B-1300 WAURE - Belgique - Tel. +32(0)10/816.343 - Fax +32(0)10/816.851

E-mail : [info@castelbel.be](mailto:info@castelbel.be) - Internet: [www.castelbel.be](http://www.castelbel.be)



Quality management system  
ISO 9001:2000